



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal Jeudi 22 décembre 2011

Décisions

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : M. Carpriau Bernard, président-échevin, M. Andries Christian, bourgmestre, M. Van Langenhove Marcel, M. Mertens Roger, M. Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, échevins, M. Verhasselt Jan, Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, M. Noltinx Didier, Mme Van Cauwenberghe Fernande, M. Coomans de Brachène Thierry, M. De Visscher Raf, Mme Sarels Jeannine, M. Galluccio Roberto, M. Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, M. Verbist Eugène (présent à partir du point 1), M. De Lille Robert, Mme Dewell Nathalie, Mme Van Baden Lucia, M. Stubbe Alain, M. Mombeek Thierry, Mme Gordts Marleen, conseillers et Mme De Taeye Katrien, secrétaire

Le président ouvre la séance.

La secrétaire donne lecture du P.V. de la séance précédente, qui est approuvé par le Conseil À L'UNANIMITÉ.

Deux points supplémentaires ont été introduits par M. Noltinx :

- motion visant à témoigner la solidarité de Wemmel aux habitants de la ville de Liège :

Le Bourgmestre propose d'adresser au nom du Conseil communal une lettre au Bourgmestre de Liège en témoignage de sympathie, avec prière de reprendre cette lettre dans le registre de condoléances.

- motion visant à condamner les appels de dénonciation encouragés par la commune de Grimbergen : sera traitée en point 13.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation de la dotation AMOW 2012 : Un exposé est présenté par la zone AMOW : Madame Katrijn Kelchtermans explique la dotation, M. Kurt Tirez fournit une explication au sujet du fonctionnement de la zone AMOW. M. Kevin De Leeuw commente l'enquête réalisée auprès de la population.
M. Verbist Eugène intègre la séance. Ce point est approuvé par 11 voix pour, 3 contre (Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, Galluccio Roberto, Mme Dewell Nathalie) et 9

abstentions (Carpriau Bernard, Mertens Roger, Noltincx Didier, Coomans de Brachène Thierry, Mme Sarels Jeannine, Verbist Eugène, De Lille Robert, Stubbe Alain, Mombeek Thierry).

2. Approbation du budget communal 2012 : Le président commente ce point ; l'exercice extraordinaire est approuvé par 15 voix pour, 3 abstentions (Mme Van der Straeten Monique, Mme Moreau Jacqueline, Mme Van Baden Lucia) et 5 voix contre (Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Gordts Marleen). L'exercice ordinaire est approuvé par 14 voix pour, 2 abstentions (Mme Moreau Jacqueline, Mme Van Baden Lucia) et 7 voix contre (Van Langenhove Marcel, Mme Van der Straeten Monique, Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Gordts Marleen).
3. Centimes additionnels au précompte immobilier – année d'imposition 2012 : Ce point est approuvé par 14 voix pour et 9 contre (Van Langenhove Marcel, Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, Mme Van Baden Lucia, Mme Gordts Marleen).
4. Approbation du règlement sur le droit de stationner sur une zone bleue à partir du 1^{er} janvier 2012 : Le président et l'échevin Mertens commentent ce point : il est approuvé par 15 voix pour, 6 contre (Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Van Baden Lucia, Mme Gordts Marleen) et 2 abstentions (Noltincx Didier, Mme Moreau Jacqueline).
5. Prise en connaissance de l'approbation du compte 2010 de la Fabrique d'Eglise Saint-Servais : Il est pris connaissance de ce point.
6. Achat de vêtements de travail 2012-2013-2014. Approbation du cahier spécial des charges et modalités d'adjudication (appel d'offres général) : L'échevin Mertens commente ce point : il est approuvé À L'UNANIMITÉ.
7. Achat de matériel scolaire pour l'Ecole communale francophone – année scolaire 2012-2013 et 2013-2014 et 2014-2015 – Approbation du cahier special des charges et modalités d'adjudication : Ce point est approuvé par 21 voix pour, 1 contre (Verhasselt Jan) et 1 abstention (Mme Van Baden Lucia).
8. Organisation des classes de neige pour l'Ecole communale francophone – Approbation du cahier spécial des charges et modalités d'adjudication : Ce point est approuvé par 21 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Mme Van Baden Lucia).
9. Règlement du parc à conteneurs : adaptations : L'échevin Vander Voorde commente ce point : une adaptation de l'article 7 est proposée : « L'accès au parc à conteneurs est interdit pour les déchets d'entreprises. ». Cette adaptation est approuvée À L'UNANIMITÉ. Le point est approuvé dans son intégralité par 19 voix pour, 3 contre (Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, Galluccio Roberto, Mme Dewell Nathalie) et 1 abstention (Verbist Eugène).
10. Décision de principe pour la transformation de l'ASBL communale Wemmel Sport : Le président commente ce point : il est approuvé À L'UNANIMITÉ.
11. Décision de principe pour la transformation de l'ASBL Pro Humanitate : Ce point est approuvé par 19 voix pour, 3 contre (Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter) et 1 abstention (Coomans de Brachène Thierry).
12. Prise en connaissance des comptes 2009-2010 du CPAS : M. Mombeek quitte la séance ; ce point est ajourné au prochain conseil : l'ajournement est approuvé À L'UNANIMITÉ.
13. Motion visant à condamner les appels de dénonciation encouragés par la commune de Grimbergen : M. Mombeek réintègre la séance. M. Noltincx lit sa motion à haute voix : la

motion est approuvée par 13 voix pour, 3 contre (Vander Voorde Herman, Mme Van Baden Lucia, Mme Gordts Marleen) et 3 abstentions (Van Langenhove Marcel, Mme Moreau Jacqueline, Stubbe Alain). Mme Van der Straeten Monique, Van Steenkiste Walter, De Visscher Raf et Verhasselt Jan ont refusé de voter.

Cette liste est disponible pour consultation à la maison communale – Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30, et ce jusqu'au 27 janvier 2012.

Wemmel, le 17 janvier 2012

Par ordonnance :

La Secrétaire

(s) Mme K. DE TAEYE

Le Président

(s) B. CARPRIAU